

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 12 MARS 2018 à 20 h 30**

Le 12 mars 2018 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 7/3/2018, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal BOEUF, Maire.

Etaient présents : MM BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; PLON Patrick ; NORMAND Isabelle ; LOISEAU Laurent ; GENTIL Christian ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David

Représentées : MM PREVOST Christiane (pouvoir à P Bœuf) ; NICOLAS Marie-Noëlle (pouvoir à P Pierron) ; LACHETEAU Nathalie (pouvoir à C Gentil) ; VANDELLE Elisabeth (pouvoir à I Normand) ; BECHIEAU Mary-Paule (pouvoir à P Plon)

Présents : 10 Représentées : 5 Absent : 0 Votants : 15

Mme Florence BOINOT a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 1<sup>er</sup> février 2018 : 15 voix POUR

**1/ PROPOSITIONS INVESTISSEMENTS 2018**

- Achat jeux pour enfants, travaux à la salle des fêtes, les sports et loisirs, des travaux sur et dans les bâtiments communaux (mairie, halles,...)
- Achat éventuel d'un nouveau bâtiment ou hangar pour stockage du matériel communal selon offres (enveloppe de 50 000 €)
- Autres prévisions budgétaires importantes :
  - Réfection d'une partie de la toiture de la mairie 20 000 €
  - Salle d'archives, vidéoprotection 2<sup>e</sup> tranche, site internet de la mairie en lien avec la bibliothèque
  - De l'accessibilité (La Poste et divers)
  - Achat de matériel technique + balayeuse
  - Aménagements de bourg phase 1

**2/ DEVIS DIVERS**

- Réfection du sol couloir et bureau du Maire : choix dalles à Décors Tissus pour 3 573.32 € (14 voix POUR)
- Confection de 6 rideaux de scène par Décors tissus pour 1 257.67 € (15 voix POUR)
- Extincteurs : remplacement Ets Desautel pour 2 171.41 € ttc (15 voix POUR)
- Révision du moulin par Ent Croix montant de 3 251.57 € ttc (13 voix POUR et 2 abstentions)
- Remplacement des poteaux de rugby : devis Intersport pour 2 427.30 € ttc (15 voix POUR)
- Divers équipements pour stade de football à Intersport pour 802.99 € sans la traceuse ni les ballons si la nouvelle équipe ne se monte pas (15 voix POUR)
- Achat une banquette pour le plan d'eau (15 voix POUR)
- Remplacement des 2 lignes au plan d'eau par Intersport 600 € (15 voix POUR)
- Achat d'un filet de tennis Intersport pour 71 €
- Installation d'une borne « forains » sur la place Devis SDEG choix d'une borne escamotable (15 voix POUR) montant restant à charge commune = 3 757.34 €
- Orchestre du 14 juillet : un devis « Tropicos » est présenté par l'adjointe pour un montant de 480 €. Suite à un problème de communication avec la mairie, l'Amicale des Sapeurs-pompiers propose un DJ plus adapté à la soirée « Jems Taylor DJ d'Or 2017 », pour un coût de 600 € ; l'Amicale réglerait la différence.  
Vote : 12 voix pour Tropicos 2 abstentions et 1 contre
- Vérification des aires de jeux, des équipements des 2 stades et divers matériels techniques :  
2 devis de DEKRA et APAVE 15 voix POUR APAVE

**3/ Fonds de concours pour travaux école maternelle**

La CC Val de Charente a fait réaliser des travaux d'étanchéité du toit terrasse de l'école maternelle pour des raisons de sécurité. Une convention définit les modalités de versement du fonds de concours.

Le montant des travaux s'élève à 6 249.60 € TTC ; déduction faite du FCTVA perçu par la CC et de la part de 50 % à sa charge, la commune doit s'acquitter de 50 %.

Après en avoir délibéré par 15 voix POUR, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention pour le versement d'un fonds de concours de 2 612.21 € à la CC Val de Charente.

#### **4/ Inscription de chemins ruraux au PDIPR**

Vu le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Charente,

Vu les compétences statutaires de la CC Val de Charente

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article L361-1 du code de l'environnement, le Département établit, après avis des communes, un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et que ces itinéraires peuvent emprunter des chemins ruraux après délibération des communes concernées,

Considérant que ce PDIPR a pour objet le développement ultérieur du tourisme de randonnée traversant la commune et la mise en valeur de son patrimoine,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur la mise à jour du PDIPR sur le territoire de la commune et accepte le principe de l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le Conseil Municipal décide de s'engager, en lien avec la CC Val de Charente, concernant les chemins ruraux qui feront l'objet d'un classement après accord entre la commune et le Conseil départemental, sur le classement desdits chemins ou portions de chemins ruraux dont la liste est annexée ainsi que située sur le plan d'ensemble :

- à ne pas les aliéner,
- à leur conserver un caractère ouvert et public,
- à assurer / accepter leur balisage
- à assurer / faire assurer leur entretien.

#### **6/ Projet d'acquisition d'une bande de terre le long du cimetière**

La parcelle contiguë cadastrée YC 55 appartient à la succession de Michel Prévost. Par division de cette parcelle, l'objectif est de réaliser un parking en épi sur 12 m de large ou davantage. Voir si l'opération est réalisable avec le PLU. L'avis des conseillers est favorable mais à étudier.

**7/ Demande de subvention pour voyage scolaire** pour un élève de Villefagnan scolarisé au collège de Ruffec en classe SEGPA séjour de 3 jours au Chambon ; le coût s'élève à 95 € : accord pour aide de 15 % soit 14 €. (15 voix POUR)

#### **8/ Questions diverses :**

- Pôle santé : nouvelle réunion le 14 mars
- Accessibilité de La Poste : un projet a été présenté par Mme Guérif ; en attente d'estimatif
- Inspection de Gendarmerie à Villefagnan le 16 mars
- Projet de l'Ass Soliha dans la Grand rue : le propriétaire donne son accord sur l'offre de prix de la commune ; une esquisse est en cours
- Location de l'ancien gîte du moulin à partir du 1<sup>er</sup> avril
- Problème de dégradation d'une tour de Mme Duvivier rue du Temple par un camion ; elle a porté plainte : à voir à prendre des mesures pour réglementer la circulation
- Exposition « Préhistoire et fossiles » à la salle des fêtes du 22 au 27 mai salle des fêtes
- Opération « un jour, un village » de la Charente Libre le samedi 5 mai : distribution dans tous les foyers
- Information sur la vente prochaine de locaux qui pourraient intéresser la commune
- Repas des aînés : coût supplémentaire pour le service pris en charge par moitié
- Récompenses des Maisons fleuries le 30 mars

Remarques : un chargeur inutilisé en dépôt à la station pourrait être mis en vente

La séance est levée à 23 h 55



